Les Jeunes MR souhaitent favoriser les compléments de formation à l'étranger. Communiquer sur le sujet. Lever les barrières administratives.

À notre époque, un jeune doit pouvoir faire valoir une expérience à l'étranger. Afin de lutter contre le chômage des jeunes, il est primordial qu'ils puissent effectuer cette expérience dans les meilleures conditions que ce soit au travers des échanges Erasmus (destinés aux étudiants) ou Erasmus+ (destinés aux travailleurs). Ce complément de formation peut en effet prendre la forme d'un cursus académique supplémentaire ou d'un stage en entreprise. Les jeunes diplômés doivent également être encouragés, selon leur profil, à tenter leur chance sur les marchés de l'emploi européens. Les avantages de compléments de formation à l'étranger sont nombreux. Le jeune découvre les possibilités réelles de carrière ailleurs en Europe ; il appréhende une organisation de travail, un mode de pensée différent. Il a aussi l'opportunité de découvrir de nouvelles cultures, d'approfondir l'apprentissage d'une langue et enfin de pouvoir valoriser l'ensemble de cette expérience par la suite, dans son propre pays ou au niveau international. Enfin, si l'on souhaite favoriser les compléments de formation à l'étranger, il est nécessaire de lever les barrières administratives qui y sont relatives. Les démarches à effectuer sont souvent nombreuses et complexes. Elles n'encouragent pas les jeunes à se lancer. Au contraire, elles ont plutôt un effet décourageant. Il faut rationaliser les points de contact, informatiser les formulaires, limiter les démarches à effectuer et limiter les délais d'obtention des documents nécessaires.